

Montréal, 20 juillet 1920.  
90, rue S.-Jacques.

A M. D. Ménard,  
Sainte-Justine (station).

Monsieur,

Ayant été tout à-fait étranger à la direction du Crédit Métropolitain depuis l'automne de 1914, je ne saurais rien vous dire de précis sur la situation actuelle de la Compagnie. Je réfère votre lettre à la Société nationale de Fiducie, chargée de l'administration. Je dois cependant vous dire que les dernières nouvelles sont peu encourageantes; le bilan est excellent, mais les recouvrements sont difficiles. J'ai des raisons particulières pour le regretter, car j'ai plus de \$20,000 en argent (gagné ailleurs) engagé dans cette entreprise.

Veuillez, Monsieur, croire au  
dévouement respectueux de

Votre serviteur,



Cambridge, 22 juillet.  
9-281

Cher Ami,

Je reçois votre lettre, et je vous remercie de vous être ainsi distrait par vos autres occupations un peu qui est en même temps un esquisse - Je vois qu'à propos de l'Anthologie, comme un bien d'autres choses, vous avez à lutter de droite et de gauche, et à paraître plus d'un coup; - mais cela n'a pas l'air de vous tourmenter outre mesure. Je crois que l'esquisse vous va bien, et que, si vous ne l'étiez privé, vous languiriez faute d'exercice. Consolez-vous en pensant que, de tous ceux qui ont écrit autour de l'Anthologie, c'est vous seul qui l'avez faite, et c'était plus difficile.

Je suis tout-à-fait sûr de vous en faire des prières de l'offre que vous me faites de prendre votre place à la critique de la Revue Moderne. Il y voit très clairement plusieurs choses, mais il m'est un ou deux sur lesquelles je voudrais être mieux fixé.

ce qui est très-évident, c'est le désir-ténacement, et la grande bienveillance à mon égard, qui vous inspire cette offre. Mais est-il bien certain qu'elle ne vous coûte pas un sacrifice, et que vous n'ayez déjà très-vivement songé à vous de faire de ce travail? Je ne voudrais, voyez-vous, à aucun prix, vous enlever une occupation qui vous plairait, ou dont la rémunération présumée aurait pour vous quelque valeur. La Revue, par ailleurs, ne gagnait absolument rien à cet échange; - ainsi, l'iniquité raison qui vaudrait pour moi, c'est que, vraiment vous préféreriez céder la place à un autre. En ce cas seulement, et bien que me sentant très-fatigué après tant d'années d'inaction, j'avoue que je serais tenté d'essayer. Mais même alors il y aurait un moyen très-bon: vous pourriez rester en charge et continuer vos articles, qui tout spécialement à leur place, et je ne vous suppléerais que dans les cas où vous seriez empêché, ou par trop embêté, d'écrire.

ou bien, si, à côté de votre critique, la  
Revue voulait admettre encore d'autres  
études sur des sujets spéciaux, je serais  
heureux que vous m'y ouvrissiez un espace  
de temps en temps. Ainsi j'ai un  
article sur Alphonse Beauregard que  
j'ai commencé il y a quelques semaines,  
et qui pourrait paraître en deux ou  
trois livraisons, pour ne pas occuper chaque  
fois trop d'espace. (Mais le dire me  
passant, c'est très bon, même, en me  
rappelant de ma longue torpeur, que  
m'avoir donné l'inspiration de ce tra-  
vail, entrepris pour me prouver à moi-  
même que je n'ai pas perdu absolu-  
ment toute ma grammaire) = Ne croyez-  
vous pas que cet arrangement serait le  
meilleur? = Je vous serais encore infi-  
niment reconnaissant, je vous assure, de  
votre si amicale attention = Voyez, dites-  
moi bien franchement ce que vous en pensez,  
et si, d'une façon ou de l'autre, vous pouvez  
utiliser ce Beauregard, je vous l'envoie  
et vous pouvez le découper et le publier  
à votre façon. À vrai dire, il vaudrait

mieux qu'il parût d'un seul coup dans  
quelque revue littéraire; - mais, à ce que  
je puis voir, toutes nos grandes revues, sans  
exception tout entre les mains de l'étranger;  
- il n'en est pas une, sans doute, qui voudrait  
accepter les éditaires de Louis Dautin; - sans  
comptes que je n'y aurais pas mes loupes  
français = Sans parler de faire dactylogra-  
pher mes articles: mais je pense que ce  
ne serait nullement nécessaire; - je ne vois  
pas qui pourrait la-bas reconnaître une  
calligraphie; - et d'ailleurs, si je salue  
Louis Dautin, mon incoqueto sera toujours  
cousu de fil blanc. - Mais, je vous laisse  
à vous-même à décider ce dernier point.  
Ma petite vanité s'accommoderait de  
garder le nom de plume, mais peut-être  
y a-t-il de fort bonnes raisons d'y  
renoncer... <sup>dont les juges mêmes qui m'ont</sup> ~~le~~ <sup>mal</sup> ~~regard~~ ne va pas, à  
cause de son étendue, mettre le de côté sans  
dangereux, et dites-moi en quoi et comment  
je pourrais <sup>autrement</sup> vous aider: j'aimerais mieux  
cela que vous remplacer...

Je demeure votre ami tout de bon.

Chap. Leclerc



## CABINET DU MINISTRE

Québec, le 27 juillet 1920

Personnelle.

Monsieur Olivar Asselin,  
 chez Versailles, Vidricaire & Boulais,  
 Montréal

Mon cher Asselin,-

Ai-je besoin de vous dire que, après avoir noté dans votre préface à l'anthologie des poètes canadiens vos malices au sujet des initiales que les Canadiens-Français, disiez-vous, ont empruntées aux Américains, je ne suis senti piqué de la remarque, et j'ai voulu savoir si les Français, par hasard, ne s'étaient pas, eux aussi, américanisés.

Or, songez à ma stupeur quand, ouvrant l'autre jour l'annuaire de la France et de l'étranger pour l'année 1919, j'ai constaté que l'ancien président de France osait signer: R. Poincaré. Le Tigre pose une griffe devant son nom, et cela fait: G. Clémenteau. Joffre, parcequ'il agit, signe: J. Joffre, et c'est bref. Enfin, pour assurer la victoire finale de l'initiale sur le nom complet, le grand chef signe: F. Foch, et c'est définitif.



CABINET DU MINISTRE

Il ne vous reste, mon cher Asselin, pour me confondre, qu'à me dire qu'ils ne signent pas L.O., ni J.A., ni L.A.!

Croyez-~~moi~~ toujours, pour le plus grand bien de la langue française,

Votre très dévoué,

S.

Cambridge, 25 juillet  
9. 283

Cher Ami,

Sans m'assurer que votre bien-  
veillante proposition ne cache pas un sacrifi-  
ce de guise de votre part, et je suis bien  
obligé de vous prêter au mot là-dessus.  
Cela ne m'empêche pas de considérer l'offre  
comme très intéressante et qu'on me  
de vous remercier très cordialement. Ce  
n'est pas que je sois sûr de pouvoir  
mener à bonne fin cette tentative. Je  
suis moi-même très occupé, avec bien peu  
de loisirs - de plus, on ne brise pas impu-  
nément pendant vingt ans tout commerce  
avec le monde intellectuel, et je sais fort  
bien que je n'ai plus le ressort mental et  
les ressources d'autrefois. Mais enfin,  
je ne puis résister à l'idée de ne pas refuser  
tout à fait ce votre essai de résurrection.  
Je vais faire de mon mieux, et si je

vois que je suis trop souillé, ou si  
mes lecteurs s'en aperçoivent pour  
moi, il sera toujours temps, n'est-ce  
pas, de remonter? — Comme je couvois  
les choses, nous nous partagerons la  
critique dans la Revue, et une fois que  
vous ne sentirez plus le poids de la  
chaîne, vous n'en serez que mieux dis-  
posé, j'en suis sûr, à dire tout ce que vous  
avez sur les œuvres littéraires. Est-il utile convenir  
qu'il n'est pas, que vous gardiez la priorité,  
et que mes articles passeraient à défaut  
des vôtres. — Je trouve que c'est la justice  
même. — Chaque fois que vous aurez quelque  
chose à dire à la Revue, si, comme je le  
présume, la direction ne tient pas à  
donner trop de place à la critique, mettez  
simplement de côté pour ce mois le ma-  
nuscrit que j'aurais envoyé, et il sera aban-  
donné sans motif que j'en aurai contenté  
de bien faits, moi-même que vous vous  
chargerez de l'article pour tel ou tel mois.

Dans ces conditions, qui sont de beaucoup  
celles que je préfère, n'est-ce pas que  
je fusse présenté officiellement à la Revue  
comme un collaborateur ordinaire? — J'aurais  
que j'aimerais autant entrer sans bruit,  
par la petite porte, et laisser à l'adminis-  
trateur le soin de décider de ma carrière de critique.  
Si le fantôme est encore au Canada tel  
que je l'ai connu, le seul fait d'attaquer  
un important quelconque, à mon nom  
pourrait attirer des reproches avec fréquence,  
et vous savez bien que tout est pour qu'ils  
soient à moi accueillis, ils ne le seraient  
pas de tout à fait en lettre à moi  
sujet. Le grand public ne connaît rien  
de moi et serait fort indifférent à ce  
qu'on pourrait en dire. — Les quelques litte-  
ratures qui ne ont le meilleur me sou-  
haiteraient à mon paragraphe et se le tien-  
draient pour dit. Je vous soumettrai en quel-  
ques semaines, tout ce que j'ai écrit, libé-  
ralement selon votre jugement. Ne croyez pas  
que toute cette procédure me soit dictée.

pas une crainte personnelle qu'il louque-  
se les ai, charmé, au contraire, de braver  
le jugement de quelques milliers d'esprits  
étroits, s'il devait en résulter quelque  
bien. Mais, autre que, j'ai mes amis des  
amis, à mes amis des amis, je suis si bien  
que trop de notoriété pour moi ne  
pourrait que nuire à la cause! - Au lieu  
d'être vanté il m'empêcherait de l'être  
même sous le boisseau, tout en laissant  
dépasser une chandelle d'une façon  
discrete. Si, malgré tout, vous tenez à  
bien de me donner un mot d'introduction  
ne fût-ce que pour expliquer votre absence  
occasionnelle de la Revue, j'en compte  
sur vous pour glisser très légèrement  
sur le sujet d'antim - Je serais d'ailleurs  
très-à-fait flatté d'être introduit par  
vous à la Revue, bien que le croire  
même je crois que la moindre "mise  
de l'âme" serait dangereuse.

Je vois, j'en suis sûr, que vous  
êtes "Valentin", ce qui veut dire que, pour  
d'être un "Valentin" je vais, à l'occasion, d'un

blies à la campagne qu'il traite des  
Cahiers et des Caractères typographiques -  
J'en suis sûr, le temps de l'écriture  
devant cette semaine l'étude de Beau-  
gard, que je vous expédierai aussitôt.  
Je suis sûr que ce n'est pas tout-à-  
fait ce qu'il faudrait: - C'est un peu  
long et sérieux, et si je l'avais écrit  
pour la Revue Moderne, je l'aurais  
loué sur un autre plan. Mais, si vous  
trouvez que cela peut faire, vous pouvez  
commencer par publier cela d'abord.  
Je crois qu'il faudrait absolument le  
couper en deux, en toute hypothèse, car  
je vois que vos articles ne dépassent ja-  
mais ordinairement trois ou quatre  
pages. - Au cas où vous auriez le moindre  
doute sur l'opportunité d'un premier  
"Beaugard", je n'en serais pas du tout  
embarrassé: - Car Germain Beaulieu  
voudrait avoir l'article pour une  
Revue strictement littéraire qu'il compte  
fonder bientôt. C'est même lui qui ne a-



vait envoyer Les Fiores, il y a plus  
d'un an, sans me parlant de son projet.  
Mais sa femme n'a ~~pas~~ <sup>pu</sup> ~~rien~~ <sup>rien</sup> voir le  
jour et j'avais attendu qu'elle parût  
avant de rien écrire. — Seulement, il y a  
quelque temps, j'ai commencé le travail  
pour mon compte personnel, et ne sa-  
chant à quoi il pourrait être utile —  
M. Beaulieu m'a écrit depuis qu'il  
comptait commencer la revue "à  
l'automne", et qu'il souhaitait avoir  
~~un~~ article; — mais je lui ai expliqué que  
je vous l'avais déjà offert et que j'é-  
crirais cette chose pour lui, le cas  
échéant. Ceci pour vous mettre bien à  
votre aise dans le jugement que vous  
porterez du morceau, et vous laissez  
toute liberté de me le renvoyer, s'il ne  
vous convient pas. Dites-moi seulement,  
alors, s'il y a quelques nouveaux livres,  
canadiens ou autres, que vous souhai-  
riez voir étudiés, et pour quelle date

il faudrait que j'envoyasse le  
manuscrit.

Je vous écris au jourd'hui très  
à la hâte, mais je me permettrai  
une autre fois de vous demander  
quelques autres informations relatives  
sur le travail qu'on attendra de moi.

Encore une fois, que je réussisse  
ou non dans l'essai que je vais tenter,  
je vous serai très reconnaissant de  
votre grande bienveillance —

Votre bien cordialement,

Lucien Dantin

P.S. J'ai bien reçu "La Vieille Maison"  
et le No de la Revue Moderne. Il a déjà été  
parlé, n'est-ce pas, dans la R. de l'existence  
de Mlle Lamontagne? — Au lieu de l'adres-  
sez-vous comme le sujet de quelque prochain  
article? — Je l'ai parcouru trop rapide-  
ment pour en faire une idée définitive.

mais je crois que l'on peut couler des  
sans se compromettre, que celle qui nous  
taque est la plus originale et la plus  
habile de nos femmes-poètes; - et il  
y a sans doute d'autres choses meilleures  
à en dire. Faut-il nous savoir, s'il vous  
plait, à l'occasion si je dois considérer  
le livre comme un sujet de "devoir" ou non.

Est.



Montréal, 30 juillet 1920.

L'honorable M. Athanase David,  
à Québec.

Mon cher David,

Un Secrétaire de la Province qui s'intéresse à la langue française, voilà qui n'est pas banal. Mais je ne trouve rien d'extraordinaire au fait que vous signaliez. En France, les gens qui s'appellent Louis-Philippe, Paul-Louis, Jean-Charles, signent couramment L.-P., P.-L., J.-C., parce que ces noms sont connus et ces formules consacrées. J'imagine que de même Poincaré, Clémenceau, Joffre et Foch signent volontiers P., G., J. et F. parce que personne au monde n'ignore leurs prénoms. Vous pouvez aujourd'hui, vous, signer A. de temps en temps sans inconvénient pour personne, car tout le monde sait encore que vous vous appelez Athanase; mais si cette pratique devait durer cinquante ans on finirait peut-être par oublier. [Mon cas à moi est assez plaisant.

Mes parents, qui avaient probablement lu dans la semaine un roman-feuilleton espagnol, me baptisèrent Joseph-François-Olivar et m'appelèrent Olivar. Quand, à onze ans, j'entrai au Collège de Rimouski, le supérieur, un M. Saucier, bon et bête, me dit: "Mon enfant, Olivar n'est pas un nom de saint; n'en avez-vous pas un autre? — Deux; Joseph et François. — Eh bien, vous vous appellerez François; mais pour qu'on sache que c'est vous, vous vous appellerez en même temps Olivier; c'est-à-dire François-Olivier." Et moi, docile (déjà!): "Merci, Monsieur le Supérieur." Mes camarades, pour qui j'étais un inconnu, m'appelèrent Olivier, pendant que le Supérieur, pris de remords, je pense, de m'avoir affublé de ce nom nouveau, m'appelait généralement François. Sur les palmarès et dans les annuaires, je figurais tantôt comme François, tantôt comme Olivier, tantôt comme François-Olivier; je crois même qu'une fois on vous je devins François-Olivar. Aux vacances, dans ma famille, je redevenais Olivar. A travers tout cela je prenais l'habitude des initiales. Peu de temps après mon émigration aux États-Unis, en 1892, l'atmosphère américaine aidant, je signalais habituellement F.O. et, bien entendu, hors du cercle domestique, on m'appelait de même. En 1896, sur les rôles de l'armée américaine où je m'étais engagé, je fus inscrit sous les prénoms et initiales de Joseph-F.O. parce que, au dire des agents recruteurs, quand il y avait plusieurs prénoms le premier seul devait s'écrire au long. J'éclairai mes camarades, cependant, et durant tout

mon service ils m'appelèrent les uns François (cela, c'était pour se moquer, car à leurs cerveaux d'anglo-saxons François rappelait joyeusement la soupe aux pois), les autres Francis (prononcer Francis). Après la démobilisation je signais J.F.O.; vous trouveriez peut-être cette signature au bas de mauvaise prose et de vers plus mauvais encore que j'écrivis aux alentours de 1900, date de mon retour au Canada. Puis je lâchai le J. (Joseph ne m'a jamais rien dit). Puis après le J., le P. Puis un jour, sous l'influence de quelque Corrigeons-nous, je signai, comme autrefois, Olivier. En 1911 il me revint à l'esprit que, pour être candidat dans Saint-Jacques, je ferais peut-être bien de me faire dénaturaliser. Mais que diraient mes adversaires? Je crus pouvoir les rouler en me faisant afficher sous les prénoms et initiales que je portais dans mes lettres de naturalisation américaine: Joseph-F.O. Un fonctionnaire malin me vendit et cela me fit une mauvaise affaire. Depuis ma naissance, j'aurais donc été tour à tour Olivier, François, François-Olivier, Olivier, François-Olivier, F.O., Joseph-F.O., encore François, Francis (prononcer Francis), J.F.O., encore F.O., O., puis encore et cette fois définitivement, Olivier. J'aurais payé, moi, pour apprendre la règle des prénoms! Vous qui êtes avocat, calculez ce qu'il m'en aurait coûté d'honoraires si j'avais fait un héritage de \$99 à chaque phase de ma transformation!

Je vous écris ces balivernes parce que je sais que l'attribution des bourses d'étude en Europe vous laisse encore des loisirs, et aussi parce qu'à défaut de pouvoir écrire le Garde-foi il faut bien que je me paie de temps en temps le luxe de taquiner un ministre.

Cordialement à vous,

(S.) O.L.

Chez Versailles,  
Immeuble Versailles,  
Rue S.-Jacques, 90

Milford, N.H., 9.28.20  
8 Août 1920.

Mrs. Olm,

Je suis au delà des jours de  
Mrs "valence" à la campagne, et j'ai  
profité de ce loisir pour terminer l'article  
Beaugard. Je vais vous l'envoyer demain  
sous pli recommandé, aussitôt que  
j'aurai regagné mes pénates. Je  
constate que, malgré au net, il n'est  
pas aussi long que je l'avais cru tout  
d'abord, et qu'il n'occuperait pas  
plus de quatre pages (au maximum)  
(quatre et demi) de la Revue. Si ce n'est  
pas encore trop demandé, je préférerais  
qu'il parût en entier dans une seule li-  
vraison, mais je vous laisse entièrement  
libre sur ce point, comme, d'ailleurs, de  
décider si l'étude elle-même couvrira ou non.

Je pense que M. Beauregard ne sera pas mécontent de la façon dont je le traite, malgré plusieurs malices qui pointent sous l'éloge. Du fait, j'ai une beaucoup estime, qui est une oeuvre à part dans notre rayon poétique, et comme j'ai la base de l'admiration, plutôt de vénération, l'impression de l'article, restera sans doute favorable.

Un peu plus tard, je me permets de vous consulter sur le sujet qui concernerait pour une prochaine étude. Je vous remercie, en attendant, de vouloir bien vous charger de transmettre mes lettres à la direction. Je ne sais s'il serait possible que j'esse les épreuves à corriger. Sinon, auriez-vous l'obligeance de voir à ce qu'il ne s'y glisse pas des erreurs trop monstrueuses?

On pourrait réduire un peu l'espace

occupé par l'article en imprimant les citations en caractère plus petit, ce qui est d'ailleurs typographiquement correct. C'est ce que j'ai indiqué sur le manuscrit, mais peut-être y a-t-il à cela des obstacles matériels...

La campagne n'est pas tout ce qu'elle peut être: - il faut ici un matériel qui honorerait la case d'un transatlantique.

Je demeure, votre bien cordialement dévoué,

Eugène Sené

Je présume que si l'article paraît, ce sera dans le numéro de septembre? Il est sans doute beaucoup trop tard pour celui d'août, et vous avez dû vous en charger vous-même...

Montréal, 11 août 1920.

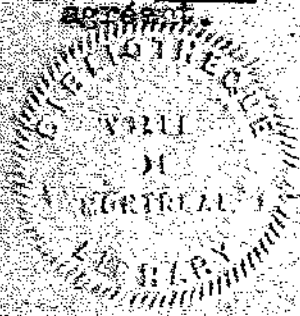
Madame Eugénie,  
directrice de la Revue Moderne.

Chère amie,

Voici le premier article de Dantin.  
Comme il est un peu long (assez court cependant  
pour passer dans un seul numéro), je suppose  
que vous l'envoyez tout de suite à la compo-  
sition. L'auteur aimerait beaucoup à lire  
ses épreuves. Nous aurons sans doute le temps  
de les lui faire parvenir.

Je vous enverrai d'ici à la fin de la  
semaine quelques lignes sur l'entrée de Dantin  
à la Revue. Vous les publierez si elles vous  
agréent.

Cordialement à vous,



Confidence

11 Août 1920



Monsieur Aselin, voici ce  
matin votre lettre au 2 cou-  
rant à l'inspecteur Gau-  
det, l'assurant "qu'official-  
lement vous ne savez pas  
l'affaire." - et je donne  
ordre à mon sous-secré-  
taire de faire cesser  
cette stupidité sans  
délai. Il faudra préparer  
une circulaire à tous  
les agents des postes, etc.



9-286

2

prendra un peu plus de  
temps qu'il n'en faudrait  
à l'orthographe, à  
cause de la longueur  
lente des mouvements  
administratifs. Il faut  
dire, s'il n'y en a pas,  
- (ce que je soupçonne  
être le cas) - faire des  
matrices... françaises!  
Cette fois elles ne pour-  
ront servir à pecher.  
Prenez-vous patience  
à tous ces détails  
Blondeau

C O P I E

11 août 1920.

Confidentielle

Mon cher Asselin,

Je vois ce matin votre lettre du 2 courant à l'inspecteur Gaudet, l'avisant "qu'officiellement vous ne savez pas l'anglais", — et je donne ordre à mon sous-ministre de faire cesser cette stupidité sans délai. Il faudra préparer une circulaire à tous les maîtres de poste, ce qui prendra un peu plus de temps qu'il n'en faudrait à votre organisation, à cause de la glorieuse lenteur des mouvements administratifs. Il faudra, s'il n'y en n'a pas, — (ce que je soupçonne être le cas) — faire des matrices... françaises! Cette fois elles ne pourront servir à pécher. Prendrez-vous patience.

A vous cordialement,

(Signé) Blondin



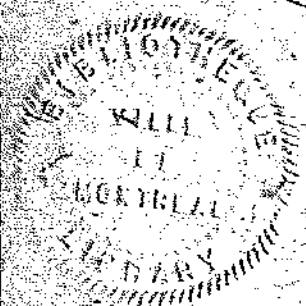
Montréal, 13 août 1920.

L'hon. M. P. - E. Blondin,  
Ministre des Postes,  
Ottawa.

Mon cher Blondin,

N'avez-vous pas que je fesse  
publier votre lettre? Je crois que cette  
justice vous est due.

Cordialement à vous,



04/08

Montréal, 13 août 1930.

Madame Eugénie,  
directrice de la Revue moderne.

Chère amie,

Voici une lettre qui vous intéressera.  
Pourriez-vous envoyer à Martin les ouvrages  
de Mlle Lamontagne antérieurs à la Vieille  
maison et lui et moi-même envoyés ces  
ouvrages ainsi que les Symphonies de Léo  
d'Yves. Pour l'avenir vous pourriez peut-être  
lui faire faire un service de presse par  
les libraires ou lui envoyer vous-même les  
ouvrages que vous désirez soumettre à son  
appréciation. Vous seriez bien aimable  
de me tenir au courant de vos intentions.

Cordialement à vous,



Chez Versailles,  
Immeuble Versailles.

Montréal, 13 août 1920.

M. Eugène Seers,  
Cambridge.

Cher ami,

Je vous renvoie les Symphonies. C'est  
le seul ouvrage qu'~~je~~ publié jusqu'ici Léo d'Yril.

Vous verrez à la lecture de la copie  
de lettre ci-incluse comment je suggère à  
Madame Huguenin de régler votre affaire. Sur  
la lettre que je communique à Madame la Direc-  
trice, j'ai rayé à la plume votre adresse. A  
l'avenir, vous pourriez supprimer l'adresse  
vous-même, ce qui éviterait toute indiscretions  
même involontaire.

Cordialement à vous,



Cambridge 14 Août -

7-271

Cher Ami -

Grand merci de vous être intéressé pour moi au sujet de Mme Flequemin j'espère qu'elle acceptera votre suggestion et me fera parvenir de bonnais ouvrages dont j'aurai à parler. Mais pour vous éviter le travail de lui écrire d'intermédiaire, je n'aurais aucune objection, je vous assure, à ce qu'elle courne mon adresse, surtout si les envois ne étaient faits sous mon nom d'expéditeur. L'adresse pourrait s'écrire comme suit :

Louis Dantre

70 St. Charles

97 Walden St., etc.

Et même, si Mme Flequemin était déjà au courant de mon identité réelle, elle pourrait tout simplement le servir de mon nom. Vous savez mieux que moi à quoi vous en

tenir la debus. Si elle ne connaît rien de  
mon histoire, peut-être vaut-il mieux la  
laisser dans son ignorance. Ma ligne de  
conduite est celle-ci : je veux bien, et je pré-  
fère, m'effacer, mais non ~~pas~~ jusqu'à  
me cacher. Pour tout dire, comme le feraient un  
criminel. Si j'ai affaire à des gens assez  
larges, pour me compromettre, je me laisse  
comme d'une figure, qu'ils sachent où je demeure.  
Voici encore un point que je laisse à votre  
jugement et à votre décision.

Tous ne m'avez pas dit que vous  
aviez reçu l'article de Beauregard; mais je  
présume qu'il est bien entre vos mains  
et je ne m'en inquiéterai pas sans nouveau  
avis.

Merci d'avance pour l'envoi de  
Léo d'York. Le télégramme n'est  
ni été pas toujours aussi important.

Votre bien cordialement,

Lucien Dauterive







LA REVUE MODERNE

147, RUE SAINT-DENIS

ADRESSE POSTALE: CASIER 35, STATION N.

MONTREAL

TELEPHONE: EST 1418

*Mo*

MONTREAL, 15 Aout 1920

Monsieur Olivar Asselin,  
Ville

Mon cher ami,

Ci-inclus mon épître à Dantia que je vous saurai gré de lui trans-  
mettre au plus coupant. Vous verrez en lisant cette lettre ce que je désire de  
lui. Naturellement, je lui ~~pose~~ mes conditions. Si calé et merveilleux que soit  
votre remplaçant ~~mon~~ cher ami, il n'a pas de public. Beaucoup de gens ~~ch~~ètent la  
revue moderne pour vous seul. Vous constituez une clientèle. Lui devra s'~~en~~ faire  
une, et il y arrivera, j'en suis certaine mais ~~pas en se préoccupant~~ d'autre  
membres de Alphense Baugégaré et autres illustres inconnus

Je désirerais savoir quelle conditions monétaires vous avez faites à Dantia,  
et comment il faudra rédiger son chèque?

Je vous salue gré de vous être trouvé un remplaçant et de ne m'avoir pas lais-  
sée dans l'embaras, mais rien je vous l'avoue ne pourra me consoler de vous per-  
dre. Dites moi que vous reviendrez quelque fois?

Amicalement,

*Olivier Asselin*



Montréal, 16 août 1920.

Madame Huguenin,  
directrice de la Revue moderne,  
Montréal.

Chère amie,

Je transmets à Dantin votre épître, et j'y ajoute votre communication téléphonique sur l'insertion de l'étude sur Beauregard dans le prochain numéro.

Quand je vous ai dit ne pouvoir vous révéler l'identité de votre nouveau collaborateur, vous avez répondu: Je le connais. Je vous assure que ce n'est pas pour le plaisir de servir d'intermédiaire que j'ai gardé le secret; je sais trop combien ce rôle est ennuyeux. Comme il serait plus satisfaisant pour tout le monde que vous passiez communiquer directement, j'écris à l'instant même à Dantin pour lui suggérer de ~~se~~ donner une adresse où vos lettres puissent le trouver. Je vous donnerais bien moi-même son nom et son adresse, mais il a des raisons particulières pour ne pas se faire connaître, et je ne voudrais pas prendre la responsabilité des ennuis que pourraient lui valoir des indiscretions même involontaires.

Quant à la rémunération, vous ne feriez plaisir en reportant sur Dantin celle que vous n'avez attribuée.

Cordialement à vous,



Montréal, 16 août 1920.

M. Eugène Seers,  
97, Walden Street,  
Cambridge.

Cher ami,

Je vous transmets, après en avoir pris connaissance conformément au désir de Madame Huguenin, une lettre qui vous est destinée. Je crois que la question du service de librairie y est tranchée de façon satisfaisante pour tous. J'ai dit à Madame Huguenin que je vous ai laissé entrevoir la même rémunération qu'à moi-même. Je vous envoie d'ailleurs copie d'une lettre que je lui écris à l'instant à plusieurs sujets, dont celui-ci. La première fois que je lui ai parlé de vous, elle m'a interrogé sur votre identité; j'ai répondu que je n'en pouvais rien dire; elle a répliqué: Je la connais. La question en est restée là.

Comme j'achève cette dernière phrase, je reçois d'elle un coup de téléphone. Elle me dit qu'après avoir consulté son prote elle a résolu de faire passer intégralement dans le prochain numéro l'étude sur Beauregard. Comme moi, elle la trouve très bien.

Pour des raisons que je vous dirai un jour ou l'autre, je n'ai pas cru devoir ~~me prévaloir de l'autorisation que vous me donnez~~ révéler votre nom. Je verrais même, du moins pour le présent, inconvénient pour vous à communiquer à qui que ce soit l'adresse que vous suggérez: n'importe qui pourrait se renseigner sur votre identité au No 97 rue Walden. Lenez plutôt un casier à la poste de Boston sous le nom d'un ami et faites-y adresser votre courrier au nom de Louis Dantin, mais aux soins du locataire. Ainsi vous ne serez pas en butte à une curiosité blessante, et vous aurez le temps de bien mûrir votre décision. Je vous parle en ami: je connais mon monde.

Je me réjouis de votre rentrée en scène, et surtout de ce qu'elle s'opère dans des conditions pas trop désavantageuses pour vous. Nous aurons à l'avenir moins d'occasion de correspondre mais j'espère que cela ne vous empêchera pas de m'écrire un mot de temps à autre. Rappelez-vous en tout cas que je serai toujours à vos ordres, surtout si cela peut servir la cause de l'intelligence française.

Je demeure

Votre ami,

Archives de la Ville de Montréal

CHEZ WERSAILL  
MONTRÉAL

B. Confidentielle.



CABINET DU MINISTRE.

*Ottawa*, le 17 août, 1920.

Major Olivar Asselin,  
Edifice Versailles,  
90, rue St-Jacques,  
MONTREAL, P.Q.

Mon cher Asselin,

J'ai votre lettre du 13 courant et je vous remercie cordialement de votre suggestion. Attendez que j'aie réalisé cette petite réforme avant de m'adresser des éloges. - Vous savez "le red tape" c'est une bête difficile à conduire.

Merci de l'intention.

Bien à vous,

VEUILLEZ NE TRAITER QU'UN SEUL SUJET DANS LA MÊME LETTRE

Cambridge, 17 Août.

9277

Mon cher Ami -

Je viens de recevoir votre  
lettre avec celle de Mme Huguenin. Je  
plus en plus je m'en vante de l'absence de  
travail et de tracasseries que je vous  
cause. Huguenin, la directrice, si  
franchement bienveillante de Mme la  
directrice, va me permettre de correspondre  
directement avec elle pour la routine  
de la Revue. J'avoue qu'après un accueil  
aussi sympathique et une provocation  
aussi directe à sa confiance, je m'  
suis très porté à n'avoir de cachotteries  
d'aucune sorte avec "Madeline". Elle  
me dit aussi clairement qu'il se peut  
qu'elle m'accepte tel que je suis et qu'elle  
gardera mes secrets... Je suis trop touché  
de cette qu'on s'en attende pour ne pas

et ne poude pas une confiance complète.  
Cela n'a rien que je pourrai des pré-  
cautions, comme vous me le conseillez. Pour  
garder mon incognito, — mais je ne vois  
pas bien comment je pourrais prendre  
un cas postale à Boston: mes heures  
de travail sont telles que je n'aurais jamais  
de loisir pour aller au bureau de poste  
aux heures qu'il faudrait. Je crois que  
je vais m'arrêter à ceci: donner mon  
adresse réelle, mais se procurer toute mention  
de mon nom comme intermédiaire. Ce sera:  
Louis Daulton, 97 Walden St. et je m'occu-  
perai avec le bureau de poste pour que  
la correspondance me soit renvoyée. Les  
gens qui s'adresseraient à 97 Walden  
pour avoir des renseignements sur moi  
seraient bien attrapés, car je n'en ai  
rien à donner. Ne croyez-  
vous pas que cela me sauvegardera assez?

Vous avez vu que Mme Huquemin ne  
desire pas d'article sur Mlle Lamontagne.

Entre nous, cela me contrarie énormément,  
car mon étude était aux trois-quarts finie,  
et je me félicitais d'avance d'avoir un  
mois et plus de flânerie devant moi. Et  
de plus, je crois que l'article était plutôt  
préparé: j'y faisais des prodiges de diplo-  
matie... Vous voyez qu'à présent elle veut  
que j'écrive sur l'Anthologie, et je suis  
été forcé, naturellement, de prendre ce sujet,  
qui d'ailleurs ne me déplaît pas, et  
de l'occuper seulement ma paresse... J'en  
ai été obligé, je le crains, de combattre un  
peu votre thèse sur la littérature Canadienne,  
mais j'en ai assez d'autres justes à vous  
rendre pour que l'impression reste favorable  
à l'œuvre de Fourmont et à la vôtre. — Et  
je demandais à Mme Huquemin, à l'analyse  
tout, de faire une exception à sa règle  
en faveur de Mlle Lamontagne... et tentant  
en faveur de mon article, jusqu'à quel point?  
J'ai eu peur de le risquer...

Il est possible, comme vous le dites, que  
nous n'ayons pas de nouvelles, mais

d'occasions de correspondre, mais j'espère  
bien que vous ne deviendrez pas les pseudos  
étrangers l'un à l'autre. Je veux vous  
remercier encore une fois d'avoir multiplié  
tant d'ouvrages de ma bibliothèque, d'abord  
pour me donner le plaisir de lire des  
ouvrages canadiens, et puis pour me faire  
entrer à la Revue. J'espère, je l'espère,  
si j'aurai la force physique et morale  
de mener à bien cette dernière aventure,  
et jusqu'où l'aventure elle-même me mènera.  
Mais ceci n'a rien à voir avec la bonne  
et franche sympathie dont j'ai vu la  
preuve dans vos actes à mon égard,  
et pour laquelle je vous suis très reconnaissant.  
Mais aussi... j'espère vous lire encore sou-  
vent dans la Revue Moderne, et si vous  
voulez y faire de la critique (comme par  
exemple au sujet de l'abbé Grout) il  
est bien entendu que je vous en serai  
volontiers ma place -

Je vais répondre bientôt à Mme Heuguenin,  
et il sera satisfaisant de vous voir pas, que  
je lui envoie directement ma lettre ?

Votre tout dévoué

Louis Dantin



About

Cher Ami,

J'ai trouvé hier en retenant  
 votre lettre me demandant les informations que  
 je vous avais demandées au sujet des prochains  
 articles, j'accepte volontiers vos suggestions,  
 et ferai de Mlle Lamontagne l'objet de cet  
 article - J'essaierai ensuite d'étudier Léon d'Ypres  
 ou du moins de Savard à son sujet, car je  
 ne crois pas qu'il y ait dans son livre la  
 substance d'un ouvrage bien sérieux. Je  
 crains fort qu'en tout cela vous ne vous soyez  
 déchargé qu'à demi du fardeau qui vous pressait,  
 car vous devez avoir besoin à chaque  
 instant de votre complaisance pour me  
 procurer les œuvres nouvelles, et surtout celles  
 qui les ont précédées. ~~Après~~ Il n'y a ici  
 aucune bibliothèque où je pourrais les lire,  
 aucune librairie qui les ait en vente.  
Mlle Lamontagne avait, je crois, publié deux  
 volumes avant "La Vieille Maison" et avait

important que ~~je ne puisse~~ l'obtenir, mais comment le faire? - Sont-ils encore en librairie à Montréal ou ailleurs? - Vous doutez sans doute à cela en écrivant que Mme Huguenin doit les avoir. Serait-elle disposée à me les prêter pour l'occasion présente? - Quand je ne serai une jeune fille liée avec ma nouvelle tâche, je n'aurai pas sans doute à vous ennuier aussi souvent, mais pour le moment vous ne me refusez pas, j'espère, beaucoup d'indulgence - S'il vous était difficile, ou simplement désagréable, de me obtenir le prêt de ces livres, pourriez-vous, pour cette fois, me les faire adresser par une librairie, à laquelle j'envoyerais immédiatement le prix d'achat? Pourriez-vous y faire joindre les volumes de Leo d'Yril parus jusqu'ici? Je crois qu'il n'y en a qu'un, d'ailleurs, "Les Symphonies", que vous m'avez déjà adressé, mais que je vous ai renvoyé avec plusieurs autres - Si les choses se passaient au Canada comme en France, ce serait

la Revue elle-même qui me transmettrait les volumes envoyés par les auteurs à son département de critique, ou bien les autres, ~~me les adresseraient~~ directement. N'y aurait-il pas moyen d'arranger quelque chose de ce genre avec la direction de la Revue? En tout cas, je suppose que Dieu ou quelque autre libraire pourrait agir comme correspondant pour me procurer les livres dont j'aurais besoin, et ainsi je n'aurais pas besoin d'abuser trop de vos bons services... Une autre question pratique que je désirerais vous faire: quelle est la longueur moyenne des articles sur lesquels on comptera? Il me semble que les votes variaient entre deux ou trois pages, mais je n'ai pas les exemples qui les contiennent, et désirerais me faire une idée du minimum, et aussi du maximum, d'espace qu'ils occupent - Si vous voulez bien me donner ces indications

tiens, je ne sentirai plus à l'aise dans mon  
travail. Puis, une dernière requête: -  
voudriez-vous me faire inscrire par suite  
des abonnés de la Revue Moderne, et de-  
mander à la direction de déduire le  
prix d'abonnement du premier paiement  
qu'elle aura occasion de me faire? -

Et pour tant de services rendus,  
je n'ai à vous donner qu'un cordial  
merci!

J'ai parcouru avec intérêt votre  
publication financière, et je vois que vous  
trouvez moyen d'y glisser des idées beau-  
coup plus élevées que celles qu'on trouve  
généralement dans des feuilles de ce genre -  
vous avez même des notes ouvrières, qui font  
croire qu'il y a vraiment une question sociale  
et des raisons pour qu'il y en ait une; ce qui  
~~est~~ fait de vous un financier d'un  
genre tout nouveau, et légèrement hétéro-  
doxe.

Je demeure votre bien dévoué

Léon Daultan

Cambridge, 20 Août.

7.204

Mon Ami -

Réflexion faite, je vous vous  
prie de vouloir bien transmettre à Mme  
Flegmann ma réponse à sa lettre. J'ignore  
si en l'adressant à ~~l'adresse~~ Mme Flegmann,  
elle ne courrait pas risque d'être vue  
par quelque secrétaire. Je prie Mme H.  
de me faire savoir comment elle désire  
que je lui adresse ma correspondance à  
l'avenir, et ainsi je n'abuserais pas éter-  
nellement de votre obligeance. Si vous vous  
doutez la peine de lire cette lettre, vous voyez  
que j'y vais tout droit, et brûle mes vœux  
de eux, en me confiant tout à fait à la  
direction de Mme la Directrice. Vous ne  
croyez pas que j'ai tort, n'est-ce pas?...  
Merci d'avance, bien sincèrement.

Auguste Lenoir

Cambridge, 20 Août

9-300

Cher Ami -

Nous marchons d'inbroglio  
en inbroglio. Comment puis-je me dis-  
penser maintenant de parler de l'Anthro-  
logie alors que j'en ai été requis expresse-  
ment, et de plus après ma lettre à Mme  
H. lui disant que j'acceptais le sujet? ...  
Si toutefois la chose vous contrariait pro-  
fément, je suis disposé à chercher quelque  
excuse, qui n'aurait pas trop mauvaise  
grâce... ~~Autrement~~ ce qui aussi pourrait  
vous accommoder là-dessus, ce serait de  
Mme H. consultant à utiliser l'étude sur  
Blanche Lamontagne, comme je le lui  
suggère discrètement. Je ne sais si vous  
auriez vous-même quelque influence pour  
la faire pencher de ce côté... Au tout cas,  
cher Ami, et quoique je comprime que  
cette critique de l'Anthologie nous met  
tous deux dans une position un peu gênante,

Je vous assure que je n'aurais qu'à dire  
ce que je pense pour louer l'œuvre dans tous  
ses traits principaux. Vous savez déjà quelles  
réserves je pourrais faire, mais il y a  
manière, comme dit l'autre, et vous savez  
bien que j'y mettrais les formes voulues.  
Attendez, voulez-vous, que Mme H. me  
dise si, oui ou non, elle refuse Lamontagne?  
Et si elle n'en veut pas, dites-moi alors si  
décidément vous préférez que je ne rédige  
de faits, l'Autobiographie: - autrement, soyez  
sûr que je dirai de l'ouvrage beaucoup  
plus de bien que de mal, et cela sans com-  
promettre nullement les droits de la vérité -  
ce qui ne m'ennuie un peu, c'est que je souhaiterai  
voir être déjà fixé sur le sujet du prochain  
article. Je n'ai pas de travail très rapide  
et redoute d'être pris au des vifs moments...  
L'esprit que Mme H. ne tardera pas trop à  
me faire connaître les intentions définitives.  
Je n'aime qu'une seule règle, tout explicable qu'elle  
soit, d'ignorer toute œuvre qui ne passe pas  
par la Revue. Alors, s'il paraissait un  
chef-d'œuvre, on n'en pourrait parler, et les  
létaires n'en sauraient rien? -

Votre très dévoué

Lucien

Cambridge, 24 Août

9.301

Monsieur Aron,

J'ai bien reçu la 2<sup>e</sup> édition de  
l'Anthologie, et vous en remercie beaucoup.  
Votre note ajoutée à la préface sur le t<sup>er</sup>  
pous le tact, et avec une... Vous croyez  
avec Koch, je pense, qu'il n'est de meilleure  
défense que l'offensive; et, ma foi, avec  
certain genre d'adversaires, c'est la vraie  
tactique... Cela ne veut pas dire que je  
sois moi-même ouvert à toutes les idées  
de cette préface, et vous savez déjà en quoi  
nous différons sur ce point. Comme il n'y a là,  
au fond, qu'une question de mots, il est bien  
inutile de se mettre en frais d'arguments: il  
suffit de s'entendre. Mais je voudrais vous  
faire remarquer ~~toutefois~~ que la prémisses  
sur laquelle vous vous basez: - qu'une littéra-  
ture ne peut mériter le nom <sup>de</sup>fran son Carac-  
tère national ou la valeur supérieure de  
ses œuvres, est loin d'être de toute évidence:  
c'est même, il me semble, ce qui est précisé-  
ment en question. Pour ma part, je ne donne

pas à ce mot une signification aussi  
restreinte. J'entends par littérature l'en-  
semble des œuvres par lesquelles une nation  
a exprimé sa pensée à une époque quelconque.  
Si cette pensée s'est attachée à glorifier  
la patrie, je dirai que cette littérature a  
un caractère national, mais elle pourrait  
ne l'avoir pas. Si cette pensée a été mes-  
quine et s'est traduite en formules néolis-  
tes, je dirai que cette littérature est provinciale,  
inferieure, voilà tout. J'admettrai aussi  
qu'une littérature prend un caractère plus  
distinctif, plus individuel, quand elle s'exprime  
dans un idiome particulier, mais je ne m'en  
fais pas une condition de son esprit ~~sa~~,  
— et, si elle manque de cet élément, je ne  
lui demande pas, pour le compenser,  
des qualités plus extraordinaires qu'à  
toute autre. Ceci posé, vous voyez que  
j'admettrai encore une "littérature Canadienne"  
tout en étant complètement de votre avis  
sur les œuvres qui la composent; — et toute  
la question, donc, est une simple question

de mots, sans autre intérêt qu'un intérêt  
philologique. Ce que je soutiendrais pourtant,  
c'est que ma "façon de parler" est celle qui est  
très généralement reçue. Vous savez, d'ailleurs,  
mes qu'on parle couramment de la littérature  
chinoise ou hindoue, et l'exemple des  
fabliaux du moyen-âge me semble aussi  
fort à propos, car leur ensemble forme  
la "littérature du moyen-âge", que l'on  
distingue et sépare de celle des âges qui  
l'ont suivie. Mais encore une fois, je n'at-  
tache à cette question qu'une très mince  
importance, et ne m'en ferais pas de-  
bile pour deux sous... Si je fais un article  
sur l'Anthologie, je dirai sur ce point  
à peu près ce que je viens d'écrire, et rien  
de plus.... Et j'en profiterai pour ajouter  
ce qui m'importe le plus, c'est de ~~l'importance~~ <sup>l'importance</sup>  
à ce que nous ayons une littérature, ou à  
ce que nous en ayons une meilleure, comme  
on voudra, et qui est là le but auquel  
vous ~~avez~~ <sup>avez</sup> sailli par tous vos actes, et  
auquel l'Anthologie a contribué —



J'espère encore faire accepter l'étude  
sur Mlle Leconte de Lins par Mme Hugonin -  
Je n'ai plus qu'à recevoir cet artiste, et  
vais le lui envoyer, à tout hasard... Je n'ai  
pu me décider, dans ma critique, à être  
"galant", mais j'ai très minutieusement essayé de  
rendre justice, en penchant un peu  
parfois du côté de la pitié. Voilà :  
ce que je pense, au fond, de la "Vieille  
Maison", c'est que c'est bien inégal et  
bien mélangé... Ce qui est bon est parfait  
et excellent, et j'ai insisté là-dessus, - assez,  
je pense, pour ne pas trop déplaire à  
l'auteur et à ses amis -

Je ne sais si je vous ai remercié aussi  
pour le volume des "Symploques". Va-t-il  
être suffisamment sur d'être sur ce livre,  
et savez-vous s'il a été envoyé bien et dûment  
à la Revue Moderne? Je prévois qu'avec le  
temps mon travail va se tourner à de courtes  
notices sur les divers ouvrages qu'on me signale  
ou me propose, plutôt qu'à la critique plus  
approfondie d'une seule œuvre... C'est beaucoup  
plus facile, mais pas aussi satisfaisant.  
Je donne vote avec bien de vous

Lucien Dauterive

Cher

Cher Onni,

De

Vous avez été bien aimable de m'adresser ces  
 découpages. J'y vois que la presse anglaise a mieux rendu  
 justice à l'œuvre de Fournier que les chroniqueurs Canadien-  
 français. Evidemment, l'insinuation que, si l'Autobiographie  
 contient deux ou trois traductions, c'est dans le dessein même  
 d'être de discréditer nos œuvres originales ou de prouver qu'il n'y en  
 a pas, est une calomnie grotesque, qui touche par son propre  
 ridicule... Le ton hostile de l'article est en lui-même une injustice,  
 car enfin, n'y a-t-il rien à louer dans ce volume, n'y a-t-il  
 aucun mérite dans les recherches qu'il a nécessitées, le labeur  
 de près de cent notices biographiques, la compilation des  
 morceaux eux-mêmes, qui assurément n'est pas sans discrétion  
 et sans goût? Les attaques mesquines me font regretter de  
 ne pouvoir dire sur le sujet un mot plus équitable et mieux  
 fondé... À ce propos, Mme Huguenin, vous savez, n'est nulle-  
 ment ouverte à votre manière de voir. Elle m'écrit, aujour-  
 d'hui même, de passer outre à vos répugnances, et se flatte,  
 dit-elle, "que vous avez tout fait de nous pardonner à tous les deux."  
 Vous voyez que je ne suis nullement hors d'embarras, oh! non;  
 seulement un peu plus impétueux qu'au paravant. Et pendant  
 tout ce temps, l'échéance du prochain article s'avance, et je ne  
 puis même pas être fixé sur le sujet... Je vais répondre à Mme  
 Huguenin, ceci: que je ne veux pas écrire l'article si défini-  
 tivement, cela vous est désagréable; que je vous ai écrit à ce  
 sujet, et que j'attends ou votre permission ou votre refus;  
 qu'elle se voie en attendant, et au plus tôt, d'autres livres sur  
 lesquels je puisse travailler, — car je vois qu'elle en a plusieurs

sur lesquels elle désirait de courtes notes, au lieu d'être plus étendues sur un seul auteur. — Il est évident que, un an si tôt après la cession que vous m'avez faite de votre emploi à la Revue, un article de moi sur votre œuvre, pourrait élever (chez des gens qui ne nous connaissent ni l'un ni l'autre) des soupçons de complaisance, réciproque. Vous m'avez passé la rhubarbe, etc. Mais après tout, comme, votre conscience est parfaitement tranquille, n'y aurait-il pas lieu d'ignorer complètement ces détails possibles, et d'agir simplement comme nous le ferions, si tout le monde avait du bon sens et de la bienveillance? — C'est un point de vue que je vous soumetts, et dont vous ferez ce que vous voudrez. — Si ce n'est trop demander à votre complaisance, renvoyez-moi au plus tôt votre ultimatum, afin que je ne sois pas plus longtemps sur place, et que cette dispute soit enterrée une bonne fois.

En supposant que Mme H., au reçu de ma lettre, n'insiste pas davantage sur ledit sujet, puis-je regarder la question comme réglée dans la négative, même si tubéquemment vous ne m'envoyez votre permission, probablement de guerre lasse? — C'est encore une hypothèse qui pourrait bien troubler les cartes, une fois de plus.

Je trouve comme vous qu'il y a du talent dans l'article sur Delahaye, mais vraiment est-ce du talent bien employé? Quelle raison a été énoncée, féroce et sans mesure? Une œuvre médiocre est-elle donc un crime, pour qu'on la condamne avec cette sauvagerie et le luxe d'insulte? Placez le panegyrique de Marcel Dugas d'un côté et ce "démolissage" de l'autre, et vous aurez les deux extrêmes entre lesquels passe la main critique. Et est vrai que celle-ci est plus amusante et de plus haut goût.

Votre amie bien de vous

Je vous envoie les articles anglais et un des français. —  
Laissez-moi donc les deux autres pour  
quelque temps encore, voulez-vous?

Alfred Desjardins  
Ville de Montréal

P. S. - Toute réflexion faite, je vais commencer, à tout hasard,  
l'article sur l'Anthologie, et il sera toujours temps de le  
déchirer, si vous n'en voulez pas. Et, si vous fermez les yeux  
sur l'obstination de M<sup>me</sup> H. et la mienne, j'aurais l'in-  
tention de diviser ma prochaine contribution, entre votre  
livre et celui de M<sup>lle</sup> Lamontagne, que la directrice finale-  
ment veut bien accepter.

C. L.



Montréal, 2 septembre 1920.

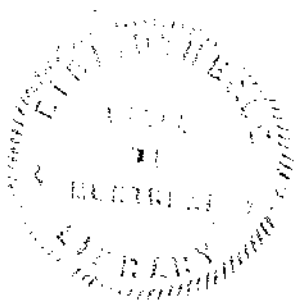
M. Eugène Seers,  
97 rue Walden,  
Cambridge (Mass.)

Mon cher Ami,

Je sais que les Symphonies ont été envoyées  
à la Revue Moderne. Vous ai-je envoyé l'article de rédaction  
française, de Paris, sur l'Anthologie? Le voici, découpé  
d'un journal de Montréal.

Cordialement à vous,

OA/EC



Montréal, 3 septembre 1920.

M. Domina Coupal,  
Cultivateur,  
St-Michel-de-Napierville.

Cher Monsieur Coupal,

Nous recevons aujourd'hui de la  
Société des Fermes Françaises de Tunisie les documents  
ci-inclus. Je suis sous l'impression que c'est M. de  
Clerval, du consulat français, qui les a demandés à notre  
intention. Je vous les transmets en esp. où vous auriez  
encore en grippe notre misérable pays.

Bien à vous,

OA/EC



Montréal, 3 septembre 1920.

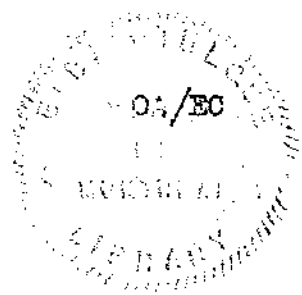
M. Eugène Scers,  
97 rue Walden,  
Cambridge (Mass.)

Mon cher ami,

Si vous ne savez de qui parler, pourquoi pas un mot des Croquis Laurentiens? Je vous les envoie. Je suis sûr que Madame la Directrice vous laissera carte blanche quant à celui-là.

Votre définition d'une littérature nationale serait juste, dans le cas qui nous occupe, s'il n'y avait pas à côté la littérature française. Vu la communauté de langue, la seule chose qui puisse distinguer la production littéraire canadienne / de la française / est le caractère national.

Cordialement à vous,



C O P I E

Cambridge, 6 septembre.

Cher ami,

En rentrant d'une absence de deux ou trois jours, je trouve votre dernière note, et vous remercie d'avance des "Croquis laurentiens" dont vous m'annoncez l'envoi. Je suppose qu'en effet Mme Huguenin n'aurait pas d'objection à une étude sur ce livre.

Jusqu'à présent je joue de malheur avec mes articles. J'en suis au troisième qui est, sinon refusé, du moins accepté avec un demi-empressement. (Cela tient, je le comprends, à des malentendus qui cesseront quand j'aurai mieux appris la routine de ma tâche.) "Beauregard" devait paraître ce mois-ci, mais vous savez sans doute qu'au dernier moment on l'a renvoyé aux calendes d'octobre, et, sans mon insistance, ç'eût peut-être été aux calendes grecques. Mais il y avait une raison à cela, puisque vous désiriez faire précéder l'article d'une explication de votre retraite temporaire et d'un mot d'introduction pour moi, et que vous étiez absent de Montréal à la date de la mise en pages. Malgré le délai, le second objet de cette note n'aura sans doute plus de raison d'être, puisque Mme H. annonce ce mois-ci, dans un coin de la Revue, la publication de l'article pour le mois prochain. Ne croyez pas toutefois qu'elle le fasse dans l'intention de vous prévenir. Je lui ai exprimé mon regret de ce que cette étude ne parût pas à la date promise, à cause du motif que j'avais donné à Germain Beaulieu et à ses amis pour leur en enlever la primeur, et du soupçon de duplicité dont je pourrais être l'objet; et Mme H. a trouvé ce moyen de tourner la difficulté...

Quant à "Blanche Lamontagne", l'article était aussi complètement terminé, et je lui avais donné l'étendue requise pour occuper tout l'espace qui m'est réservé dans une livraison; mais à présent il va falloir, non seulement que je le rogne aux dimensions d'un demi-article, mais que j'en fasse une notice de réserve, qui passera quand il n'y aura guère autre chose. Je n'aime cela que tout juste, car je crois que l'étude perdra fort à être écoutée; mais que voulez-vous? La brièveté semble être la loi suprême, au risque d'entraîner la superficialité et la banalité de la critique...

Pour l'"Anthologie", ç'a été, vous le savez, une autre série de tiraillements. Votre récente note a tranché le sujet; mais n'empêche qu'à tout hasard j'avais déjà esquissé les deux tiers d'une notice. Je ne sais, ma foi, s'il ne me prendra pas fantaisie de l'achever pour vous de Montréal





moments perdus: elle aurait au moins pour vous un intérêt de curiosité... et ce ne serait pas compromettant aux yeux du public.

En attendant, pour un motif ou l'autre, voilà trois articles que j'écris sans en être guère plus avancé!...

Tout ceci est confidentiel, et je le dis sans en être autrement excité. J'avais peut-être besoin de ces écritures inutiles à titre de réapprentissage, après une rouille de vingt années.

Mme H. m'a envoyé une "Anthologie des poètes haïtiens" parue depuis peu, et qui est épatante sous plus d'un rapport. Toute une poésie française transposée en noir! Et certaines de ces pièces sont nègres jusqu'à la moelle sous leur moelle française; d'autres sont du français le plus absolu, et gardent pourtant le cachet intérieur d'un autre esprit, d'une autre race; - et il y en a qui sont d'une platitude plus cocasse que tout ce qui s'est jamais écrit chez nous... N'eût-il pas été tout à fait piquant d'avoir placé les deux Anthologies côte-à-côte, et de les avoir jugées dans un même article?

Je suis votre cordialement dévoué,

(Signé) Louis Dantin

*Les  
Cote  
M.C.*

Montréal, le 7 septembre 1920.

M. Ferdinand Roy, bâtonnier,  
Barreau de la Province de Québec,  
Québec.

Mon cher ami:-

Je viens de lire dans un vieux numéro de journal l'allocution que vous avez prononcée au Congrès des notaires. Les délégués français ont dû ouvrir les yeux. Félicitons-nous qu'il se soit trouvé là, quelqu'un pour leur dire, dans le français le plus académique, autre chose que des banalités.

Recevez les salutations de

Votre ami dévoué,



C O P I E

Montréal, 8 septembre 1920.

*Mme. H. H. H.*

Chère amie,

Quoique cette lettre soit confidentielle, je prends la liberté de vous la communiquer. Vous seriez bien aimable de me la rendre après en avoir pris connaissance. Nous en causerons si vous le voulez; mais vous soupçonnez bien que je sympathise vivement avec Dantin.

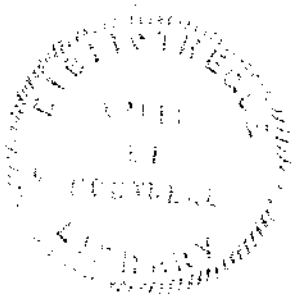
Celui-ci ne parlera pas de l'Anthologie dans la R. M.; c'est moi-même qui l'ai prié de s'en abstenir: j'aurais trop l'air de recevoir de lui un peu de sel pour du séné, et de vous une consolation comme celle que vous avez offerte à Solanges, Atala et autres génies méconnus, seulement un peu plus... longue, parce que je suis plus malcommode.

Réflexion faite, je crois qu'il vaut mieux que vous présentiez vous-même Louis Dantin. Moi, je n'en souffrirai pas; lui, il aimera mieux moins de mise en scène, et vous, vous direz exactement ce que vous voulez dire.

Cordialement à vous,

(Signé) Olivar Asselin.

P.S.- Mme C. m'a dit à mon retour de Mont-Joli que vous l'aviez chargée pour moi d'une commission qu'elle n'avait pas comprise. Je me suis absenté aussitôt pour aller ailleurs.



## C O P I E

Montréal, 9 septembre.

Madame la Directrice devrait au moins, cher ami, vous laisser libre de traiter vos sujets dans l'espace qui vous convient. Je le lui dirai avec toute la brutalité dont je suis capable, et si elle persiste ensuite à ne donner dans son périodique que du mouron pour les petits oiseaux, vous n'aurez qu'à l'envoyer paître (nous vous trouverons une autre tribune, car nous avons trop besoin de vous). Parlez-lui fermement: il serait plaisant qu'un homme comme vous, dont elle a tant besoin à l'heure actuelle, et qu'elle devrait s'honorer d'avoir pour collaborateur, se pliat à toutes ses exigences. Moi, elle ne m'a jamais embêtée, parce que dès le commencement je lui ai dit que ma marchandise était à prendre ou à laisser. Vous n'êtes pas là par charité, que diable!

Je vous lirai avec plaisir sur l'Anthologie, mais partout ailleurs que dans la R. M. Serai même heureux de faire passer l'article à la Revue trimestrielle, dont je vous envoie un numéro. Mon objection à la R. M. vient à la fois de mes relations avec vous et de mes relations avec la directrice. Je ne veux pas avoir l'air de recevoir de vous ~~mais~~ la récompense d'un service, et je ne veux pas non plus faire croire à Mme H. qu'on peut jouer sur ma vanité comme elle joue sur la sottise sentimentale des petites filles qui forment malheureusement le gros de sa clientèle.

Je commence à regretter de vous avoir embarqué dans cette galère. Mais, encore une fois, rappelez-vous bien ceci: en parlant ferme, vous obtiendrez tout ce que vous voudrez.

Cordialement à vous,

(Signé) Olivar Asselin



B.

Confidentielle.



CABINET DU MINISTRE.

*M*

OTTAWA, le 9 septembre, 1920.

Major Olivar Asselin,

a/s Versailles, Vidricaire & Boualis,

90, rue St-Jacques,

MONTREAL, P.Q.

Mon cher Asselin,

J'avais raison de vous mettre en garde contre mes bonnes volontés et contre la routine départementale. Quelques jours après votre lettre, il m'a fallu aller enlever une toile d'araignée dans <sup>ce</sup> ~~un~~ rouage bien sensible.

J'ai signé aujourd'hui l'autorisation de faire fabriquer les matrices en français. Le document qui vient de mes officiers termine en disant: "I may add that all possible speed will be made to get these stamps into shape, but you can readily understand that it is a big job and will take some time to carry out".

La loi m'oblige à demander des soumissions, c'est ce qui explique le retard prévu. Je compte sur votre

VEUILLEZ NE TRAITER QU'UN SEUL SUJET DANS LA MÊME LETTRE



CABINET DU MINISTRE.

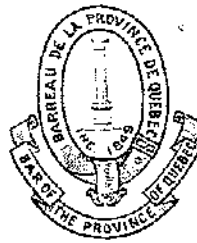
-2-

vosre discrétion et vosre amitié.

Bien cordialement à vous,

*J. E. Dondos*

VEUILLEZ NE TRAITER QU'UN SEUL SUJET DANS LA MÊME LETTRE



CABINET DU BÂTONNIER GÉNÉRAL

*Pers  
Lévesque*

QUEBEC, 9 septembre, 1920.

Monsieur Olivar Asselin,  
Immeuble Versailles,  
Rue St-Jacques, MONTREAL.

Mon cher ami :-

Veuillez accepter mes meilleurs remerciements pour vos bonnes félicitations. Vous vous doutez bien du prix que j'y attache, et c'est vraiment aimable d'avoir pris la peine de me donner votre opinion.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

*Ferdinand Roy.*

R/D

*Puis-que vous avez du temps à perdre, je vous mets sous pli une copie du manuscrit de mes cartes - que je vous prie de leur renvoyer. L'auditoire était tout autre, j'ai été ravi par les mêmes idées - évidemment c'est une carte convertie que je vais peindre ...*

(2)

*FL*  
*Pers*



(2)

~~Compte~~ a Mr. Hugues J. J. J. J. J.

10-9-20

da





# VERSAILLES = VIDRICAIRE = BOULAIS

(LIMITÉE)

Montréal

9-312

## LETTRE No

De *Ch. Azouli* -  
à *M. Fert. Roy* -  
Date: *10-9-20*  
Sujet: *publication discours Cartier-*

*Notre discours, Ch. ami, est-il  
paru qq. part? Je le passe à Madame  
Angeline. Belle et très fort. Et la  
tenance de la pulley, est elle n'est pas  
définitivement résolue à se mettre  
des sa peine que du mouron pour  
les publications.*

*Ch. A.*

## RÉPONSE

Date: *13-IX-20*

*Les journaux de Québec en ont publié  
seulement un "résumé"*

*Si on le passe à la R.M., j'aimerais  
bien à compiler la réponse.*

*Si vous y avez, sur qq. points, ou autres à critiquer,  
vous seriez très aimable de me dire votre sentiment - dans  
je tiendrais compte, en cela de courtoisie.*

*avec votre sentiment*

*F.R.*

NOTA - Ne traiter qu'un sujet par feuille. Décalquer réponse ~~sur chèque~~ et retourner décalque.

Cambridge, 20 Septembre -  
9-313

Cher Clui,

J'ai terminé, à bâtons rompus, cette petite étude de  
sur l'Anthologie, et je vous l'envoie, ci-jointe, avec toutes ses  
ratures, car je n'ai pas eu le courage de la recopier - Et est, comme  
je vous l'ai dit, à votre intuition personnelle, et vous pouvez en  
faire absolument ce que vous voulez - Je ne crois pas que, dans son  
ensemble, elle soit autre chose qu'élogieuse; mais, précisément  
parce qu'elle était pour vous, j'ai voulu y rester dans le jeu -  
cluse la plus absolue. Si vous jugez que, malgré tout, votre  
œuvre gagnerait quelque chose à sa publication, il est bien entendu  
que je n'en demanderais aucune compensation: je vous dois  
bien cela et davantage... Sinon, gardez-la pour mes "œuvres complètes".

Je vous trouve admirable d'avoir fait lire à  
Madeleine mes effusions "confidentielles!" - Au fond, je m'en  
moque superbement, mais il faudra que je trouve une autre  
formule quand je voudrai vraiment vous demander le secret.  
Ou plutôt cela m'engage à dire tout crument à Mme la  
Directrice tout ce que j'aurai sur le cœur...

Si vous trouvez un écoulement pour "elle La mou-  
tagne", j'aimerais bien qu'elle soit à une revue, qui  
se publierait en entier... Je n'ai pas du tout envie de refaire  
cet article pour la Revue Moderne, qui n'y tient d'ailleurs  
que médiocrement.

Je n'ai qu'un instant pour vous écrire, et  
je demeure,  
votre bien cordialement,

Auguste



Montréal, 22 septembre 1920.

A M. Eugène Seers,  
homme de lettres.

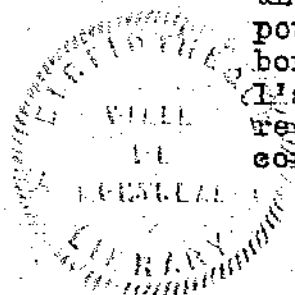
Cher ami,

Je passe votre article à Montpetit, qui est, je crois, le véritable directeur de la Revue trimestrielle. Il sera probablement heureux de publier. Comme je serais un peu poire de juger l'appréciation flatteuse, et que je ne m'emploie à la faire paraître que parce que votre rentrée en scène est encore, et de beaucoup, ce qui importe le plus, vous me permettrez d'y ajouter, sous la forme qui conviendra à la rédaction, la réponse à laquelle il me semble avoir droit. Cette réponse, d'ailleurs très brève, peut se résumer ainsi:

1o J'ai moi-même invité le lecteur à ne pas confondre une "anthologie des poètes", c'est-à-dire un recueil des meilleurs morceaux de chaque poète, avec une "anthologie poétique", qui devrait être, comme le veut Dantin, un choix des meilleures œuvres, sans égard aux auteurs. L'Anthologie la plus complète, la plus compréhensive, de la poésie française contemporaine, — celle de Walch, parue vers 1903, — contient une foule de pièces virtuellement sans valeur, mais elle est avant tout une histoire littéraire et elle s'intitule: Anthologie DES POETES français contemporains.

2o Le principal mérite de l'ouvrage, s'il en a, est de donner en 300 pages une idée à peu près exacte de l'évolution de la poésie canadienne. Il n'est donc pas juste de lui reprocher de n'être pas une encyclopédie. Par exemple, donner au complet, absolument au complet, la liste de tous les primitifs, c'eût été se condamner, pour l'ensemble de la production poétique, à un ouvrage d'au moins dix volumes; il suffisait que le lecteur pût tirer des citations, sur les débuts de notre poésie, une vue d'"honnête homme", comme on eût dit il y a deux siècles. Et quant aux modernes, une chose vaudrait mieux que de donner à entendre, ou d'admettre pour l'amour, de la paix, qu'on les a peut-être cités au petit bonheur: ce serait d'en nommer UN SEUL qui entre dans l'une ou l'autre des catégories admises par Fournier et Asselin (1o poètes reconnus comme tels, qu'ils le soient ou non; 2o vrais poètes, connus ou non), et qui ait été écarté.

3o L'Académie française elle-même n'offrirait pas,



en l'espèce, plus de garanties d'objectivité que Fournier, Asselin, ou n'importe quel homme de goût. A preuve, les livres qu'elle couronne. A preuve encore, les académiciens qu'elle élit. L'Académie ne compilera pas plus une anthologie qu'elle n'a fait un dictionnaire. Pour rester au Canada: le petit groupe qui à l'heure actuelle loge à la vieille enseigne de l'Ecole littéraire besogne depuis deux ans à la composition d'une anthologie poétique canadienne, je le tiens d'un de ses membres, Gonzalve Desaulniers; et il n'aboutit à rien parce que chaque membre s'imagine être l'Himalaya du paysage; et si jamais elle aboutit, son ouvrage sera moins la reconnaissance et la consécration du mérite qu'un compromis entre ratés, au détriment des groupes antérieurs ou extérieurs; au sein même de l'Ecole, les hommes de valeur seront traités comme les autres, et même un peu plus mal. Le choix de F. et A. est, à tout prendre, infiniment plus éclectique que celui qu'on pourrait attendre de n'importe quel jury de critiques ou d'hommes de lettres.

40 La disproportion qu'on nous reproche n'existe pas. Gill a dix pages contre Beauchemin deux parce que Beauchemin a produit, dans une couple de notes seulement, des oeuvres brèves, et que Gill, pompier sans doute dans la plus grande partie de son oeuvre, mais d'une forme exceptionnellement parfaite, a cultivé tour à tour l'épôpée, le poème descriptif, l'ode sentimentale, l'ode patriotique, la traduction, et qu'un seul chant de son Cap Eternité contient des centaines de vers. Deux pages à Eudore Evanturel et quatre à Remi Tremblay? Voyons, la question en vaut-elle la peine, si l'un et l'autre de ces deux poètes sont cités dans ce qu'ils ont à la fois de moins mauvais et de plus expressif? Ces choses ne se mesurent pas mathématiquement; autrement, il faudrait chicaner les anthologues français de consacrer deux pages à Charles de Pomairois quand ils n'en donnent que vingt à Victor Hugo, car, dans ces proportions, c'est encore Hugo qui est volé. Maillet n'a qu'une pièce parce qu'il n'a lui-même pu fournir qu'une pièce d'anthologie.

50 Et enfin, ma thèse sur l'existence d'une littérature canadienne serait simple jeu de mots si je l'avais introduite dans la préface sans nécessité; mais en l'espèce IL ME FALLAIT tout d'abord, expliquer comment Fournier avait pu tout à la fois nier l'existence d'une littérature et composer son anthologie.

Je dirai, en terminant, ce que je crois qu'on pourrait reprocher à l'Anthologie, et je crois que ce ne sera pas la partie la moins piquante de ma réponse.

C'est bien du bruit pour un ouvrage aussi peu personnel; mais nous touchons ici à toute notre question littéraire. Au fond, ce que je serais tenté de faire si j'en avais le temps, c'est

c'est une Anthologie des oubliés; on s'amuserait dans Landerneau.

Le reproche que vous me faites discrètement d'avoir communiqué votre lettre à Madame H. m'est sensible. Je saurais cependant l'encourir encore, s'il y avait lieu: la R.M. a plus besoin de vous que vous n'avez besoin d'elle, et puisque c'est moi qui vous ai introduit dans la maison, je ne veux pas qu'on vous traite en enfant; je connais d'ailleurs assez ma Directrice pour savoir comment lui parler.

A votre place, je ne supprimerais rien de mon article sur Mlle Lamontagne. Il vous restera toujours la Revue trimestrielle. (En passant, pourquoi fait-on des revues trimestrielles?) Si même vous préférez ne pas publier, (avec le commentaire que je serais forcé d'y attacher) votre article sur l'Anthologie, j'y substituerai l'autre volontiers. Je suis tout à votre service, et dans l'intérêt des lettres, non dans le mien.

Cordialement à vous,



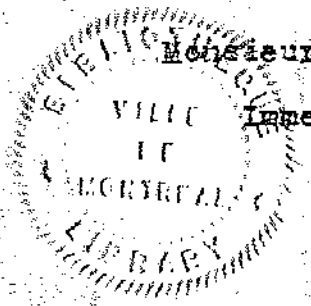
Taschereau, Roy, Cannon & Parent & Taschereau.  
Advocates

CABLE ADDRESS "FITPARTAR"

Canadian Bank of Commerce Building  
70 ST-PAUL ST.

Hon. P. A. Taschereau, LL.D., K.C.  
Minister of Public Works & Labor.  
Ferdinand Roy, LL.D., K.C.  
P. A. Cannon, LL.D., K.C.  
Geo. Parent, LL.L.

Quebec 22 Septembre 1920. 191



Monsieur Olivar Asselin,  
VILLE IMMEUBLE Versailles,  
MONTREAL  
Montreal.

Mon cher ami;-

*On*  
~~Vous~~ me demandez mon manuscrit du discours Cartier pour le publier. Avez-vous des nouvelles de Madame Huguenin ? Si je ne suis pas "du mouron pour les petits oiseaux", voulez-vous lui demander de me renvoyer ma copie. Si elle publie le discours dans son prochain numéro, elle peut garder le manuscrit mais j'aimerais à être fixé. Je vous rappelle que j'aimerais aussi à corriger moi-même les épreuves.

Croyez à ma fidèle amitié,

Ferdinand Roy

P.S.- Avez-vous jamais expliqué à Madame Huguenin le malentendu dont vous me parliez à Montreal ? Vous m'avez dit qu'elle croyait m'avoir demandé de collaborer à la Revue. J'avais reçu d'elle une lettre adressée au Sénateur Poirier à qui naturellement je l'ai remise, et si il y en a eu une semblable pour moi qui a été adressée au Sénateur Poirier, moi, je ne l'ai pas reçue.

*Aut reste, c'est pimentent pour ce pas passer pour ce ours aux yeux de  
une v'inguenin qu'il importe de mettre la chose au point; j'ce me'engage  
pas à collaborer si que ce soit, ayant rien de chose à dire et n'ayant  
le temps de venir c'cein*

C O P I E

Montréal, 23 septembre 1920.

A Madame Huguenin.

Chère amie,

Ne sachant au juste quand vous reviendrez de New-York, je vous écris, pour être sûr de vous trouver dès votre arrivée. Voici de quoi.

Ferdinand Roy, à la date du 22, s'informe si vous avez l'intention de publier son discours Cartier.

"On me demande, dit-il, mon manuscrit du discours Cartier pour le publier. Si Madame Huguenin publie le discours dans son prochain numéro, elle peut garder le manuscrit, mais j'aimerais à être fixé. Je vous rappelle que j'aimerais aussi à corriger moi-même les épreuves."

Il ajoute en p.s.:

"Avez-vous jamais expliqué à Madame H. le malentendu dont vous me parliez à Montréal? Vous m'avez dit qu'elle croyait m'avoir demandé de collaborer à la Revue. J'avais reçu d'elle une lettre adressée au Sénateur Poirier, à qui naturellement je l'ai remise, et s'il y en a eu une semblable pour moi qui a été adressée au Sénateur Poirier, moi, je ne l'ai pas reçue..."

"Au reste, c'est uniquement pour ne pas passer pour un cours aux yeux de Mme H. qu'il importe de mettre les choses au point; je ne m'engagerais pas à collaborer où que ce soit, ayant peu de choses à dire et n'ayant le temps de rien écrire."

J'écris à l'instant à Roy que vous lui répondrez directement.

Cordialement à vous,

(Signé) Olivar Asselin

P.S.- Je vous ai dit, n'est-ce pas, que Roy m'avait communiqué son manuscrit à titre purement personnel, en réponse à des félicitations que je lui adressais pour son allocution au Congrès notarial, et que je vous l'envoyais de mon propre mouvement? O.A.

Mrs. Ome.

Ne publiez donc pas l'article sur l'Anthologie. Si vous croyez qu'il y a lieu d'y faire une réponse. Je croyais, et je crois encore, très fermement, que l'article était un éloge de votre œuvre, mêlé de réserves qui ne touchaient à rien d'essentiel, et qu'il laissait dans l'esprit une impression nettement favorable. J'avais touché à tous les points qui vous avaient été reprochés, et c'était pour prouver distinctement votre défense, ou, quand je ne le pouvais, pour trouver des explications et des motifs à votre manière de voir. J'aurais été indigne de vous et de moi de glisser dans la courtoisie pure, et de faire de mon étude un "compliment", mais c'est justement une réponse à des attaques injustes, et même dans les points où nous différons, j'avais pris soin de glisser sans insister sur les divergences et de leur donner le moins de saillie possible. Puisque vous relevez certains détails, laissez-moi donc les reproduire à mon tour et essayez de les remettre dans leur vrai jour.

10) Puis, <sup>vous</sup> la p<sup>ro</sup>pelloriz-vous dans votre réponse, que vous n'avez pas voulu faire une "Anthologie de nos beaux livres", quand j'ai moi-même le plus expressément noté cela dès la seconde page, et <sup>admis</sup> ~~admis~~ ~~admis~~ que le but spécial de l'œuvre expliquait et justifiait sa composition. Vous ne pouvez rien dire là-dessus de plus clair que les quelques phrases où je déclare que le livre est "une <sup>généralité et raisonnée</sup> ~~statistique~~ ~~statistique~~ ~~et~~ ~~comparative~~ de ce qui s'est produit de poésie chez nous depuis cent-vingt-ans", et que, comme tel, je l'ai trouvé intéressant et bien fait", etc.



2°) Si j'ai exprimé le souhait que les "Primitifs" fussent au  
amplifiés, c'était justement à cause de leur petit nombre  
et de l'intérêt historique spécial qui s'attache aux débuts  
d'une littérature. Voyez, ces Primitifs sont-ils légion, qu'il  
eût fallu des volumes pour les énumérer? Je puis me tromper  
là-dessus, mais il me semble qu'une douzaine au plus forme-  
raient la classe des "ouïs". - Phelan, Cartique, quoi, et puis  
quels autres? - En tout cas, ce souhait est exprimé d'une façon  
tout-à-fait incidente, et le lecteur, je me suis mis, n'y attache aucune  
importance réelle.

3°) Ce que je dis des garanties d'objectivité que donnerait une  
Académie est une thèse toute générale qui n'est nullement  
dirigée contre l'Anthologie Roussier, mais qui serait appli-  
cable à toute les autres. L'"esprit" de tout ce paragraphe  
est, au contraire, de défendre votre choix de morceaux, par la  
raison qu'il est tout aussi bon que le serait celui de n'im-  
porte quel individu. C'est encore une défense bien plus  
qu'une attaque, et, vraiment, cela n'appelle qu'une de  
réponse. On pourrait évidemment contester le bien-fondé de  
mon opinion sur les "auteurs collectifs," mais cela n'aurait pas  
la question qu'une portée très indirecte.

Reste le problème de si nous n'avons pas observé l'importance  
relative des poètes dans l'espace qui leur est attribué, - et la  
question de la "littérature Canadienne". Ce sont les deux seuls  
critiques réelles que je me sois permises, et cela ne peut ad-  
faiblir beaucoup l'ensemble d'approbations qui <sup>est attaché</sup> ~~se~~ <sup>les</sup> ~~conferment~~  
sur ces deux points, naturellement, vous avez tout-à-fait le  
droit de discuter - Mais alors il s'agit de savoir si il n'est  
pas beaucoup plus simple d'envoyer l'article aux livres -  
je ne l'ai vraiment pas fait pour la publication: il n'était  
qu'ébauché quand j'ai obtenu vos instructions au sujet de la R.M.

et je l'ai terminée pour vous, avec une liberté d'autant plus  
complète, et avec moins de précautions oratoires que je n'en  
aurais pris autrement. Ma "règle en tête", n'a pas une ombre  
d'importance, et en tout cas elle va s'opérer quand même, et il  
n'est pas nécessaire que j'en mette en deux ou trois lieux, à la fois.  
Ainsi, si vous n'êtes pas d'avis que l'article est, dans son ensemble  
un éloge, capable de faire bien sentir de votre ouvrage, l'exprimez-le  
Carrément, et publiez à la place, si vous le voulez, l'article sur Mlle  
Lamontagne, que je vous envoie. De celui-ci on pourrait dire  
après plus de vérité que ce n'est pas un éloge, complet, mais je  
sais, par nature, l'homme qui pèse le pour et le contre, et  
dans ce cas particulier il y a beaucoup des deux...

(J'ai écrit dans mon 2<sup>e</sup>) un point que vous avez touché au sujet  
des "modernes". Qu'ai-je fait, sinon admettre la possibilité que "dans  
un premier mouvement il se soit glissé des oublis?" Je n'ai pas prétendu  
l'affirmer moi-même; mais serait-il vraiment étrange que, parmi  
les poètes oués, il s'en trouvât un ou deux qui eussent autant de  
valeur factuelle que, par exemple, Gaston de Montigny? Encore  
là, le but était d'écarter des oublis possibles en les impliquant.  
Je voulais empêcher qu'on trouvât de tout étrange, si, en établissant  
seulement une ligne de démarcation forcément très subtile entre  
"poètes" et "non-poètes", on n'avait pas atteint de coup à un dis-  
cernement infallible. Il n'y a rien là, il me semble, qu'un auteur  
ne puisse admettre sans s'amoindrir aucunement.)

Si, pour une cause quelconque, il vous est difficile de  
faire insérer "Mlle Lamontagne", veuillez donc me le dire, et  
je trouverai bien moyen, je pense, de le faire passer tel  
quel dans la Revue Moderne. J'ai déjà écrit à Mme Huguenin  
que j'aurais à décider moi-même de la longueur et l'étendue  
à donner à la liste que des divers livres.

Je demeure vôtre bien cordialement dévoué,

Ernest Dantès

Official  
Ok -



Paroisse de St. Hilarion  
COBALT, ONT.

26 Septembre 1920

M. Olivier Asselin  
Directeur de la "Revue"  
Montreal.

Messieurs le Directeur,

Permettez moi de vous remercier bien sincèrement & d'envoyer  
régulier de votre Revue "La Revue" qui me instruit beaucoup et  
me instruit sur un sujet que je ignorais totalement jusqu'à ces derniers  
temps: le Placemant. Je suis curé d'un Camp Minier, j'ai vécu jusqu'à  
48 ans, sans avoir le génie des affaires; j'ai placé un peu d'argent  
dans des Mines qui n'ont rien donné, dernièrement encore une commis-  
sionnaire m'a fait acheter des parts dans la L.R. Steel Company.  
Puis je vous demande si j'ai agi sagement ou si je me suis jeté dans  
un four! Ce qui m'a incité à acheter dans la dite compagnie c'est  
le succès de la compagnie similaire la "Woolworth" - J'ai pensé  
ainsi me constituer en peu de temps un petit Capital qui vaudrait mes vingt  
jours à l'abri de la mine. Ai-je bien fait? En me donnant votre  
avis éclairé et désintéressé vous me rendez un réel service dont  
je vous remercie très reconnaissantement.

Excusez, cher Monsieur, la liberté que j'ai prise de vous écrire  
et de vous importuner et agréiez l'expression de ma grande  
conscience.

P. Coube / prêtre archives de la Ville de Montréal  
Cobalt - Ont.

SENDER KEEP THIS RECEIPT.  
L'envoyeur gardera ce Reçu.

MONTREAL, P.Q.

*Reçu*



Nº 89847

Stamp of Issuing Office  
Timbre du Bureau  
Expéditeur

Commission - Droit.  
Cents.

Dollars

Cents

Payable at  
Payable à *Cobalt*

State or Country  
Etat ou Pays *Ont.*

Pay to  
Pay à

City or Town  
Ville ou village

Street address  
Rue et numéro

County or Department

Sent by  
Envoyé par

Residing at  
Demeurant à

Postmaster  
Maître de Poste

If the Money Order is drawn on Canada, Algeria, Antigua, Bahamas, Barbados, Bermuda, Beyrout, British Guiana, Cape Colony, Cayman Islands, Constantinople, Cuba, Dominica, Fiji, France, Grenada, Guam, Hawaii, Hong Kong, Isle of Pines, Jamaica, Montserrat, Morocco, Nevis, Newfoundland, New South Wales, New Zealand, Orange Free State, Panama, Panama Canal Zone, Philippine Islands, Porto Rico, Queensland, St. Christopher (St. Kitts), St. Lucia, St. Vincent, Salonica, Smyrna, South Australia, Tangier, Tasmania, Tobago, Transvaal, Trinidad, Turks Islands, Tutuila (Samoa), United Kingdom, United States, Victoria (Australia), Virgin Islands or Western Australia, it must be sent to the payee by the remitter.

If on any other Foreign Country or British Colony the form is of no value as the payee will receive a proper form of Money Order through the Chief Office of the country of payment.

Si ce Mandat est tiré sur la Canada, l'Algérie, Antigua, Bahamas, la Barbade, les Bermudes, Beyrouth, la Guyane anglaise, Colonie du Cap, Caïman (Îles), Constantinople, Cuba, la Dominique, les Fidji, France, Grenade, Guam, Hawaï, Hong Kong, Île aux Pins, la Jamaïque, Montserrat, Maroc, Nevis, Terre-Neuve, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle Zélande, État des Îles de la Mer du Nord, Panama, Panama (Zone du Canal), Philippines, Porto Rico, Queensland, St. Christophe (St. Kitts), Ste. Lucie, St. Vincent, Salonique, Smyrne, Australie méridionale, Tangier, Tasmanie, Tobago, Transvaal, Trinité, Turques (Îles), Tutuila (Samoa), Royaume-Uni, États-Unis, Victoria, (Australie), Vierges (Îles), ou l'Australie Occidentale, il doit être envoyé par le tireur au destinataire.

S'il est tiré sur quelque autre pays étranger ou Colonie Britannique, il n'a aucune valeur pour l'envoyeur, parcequ'il ayant droit de recevoir un mandat du bureau principal du pays de paiement.

*P. Courbon*

MONTREAL, 27 septembre 1920.

Révérend P. Courbon, curé,  
Paroisse St Hilarion,  
Cobalt, Ont.

Monsieur l'abbé,

La compagnie L.R. Steel sera ce que la feront ses administrateurs. L'argument à retirer du succès de Woolworth n'a aucune valeur, cependant. Woolworth est un particulier qui a édifié une immense affaire en remettant immédiatement dans son commerce tous ses bénéfices; Steel après avoir remporté des succès comparativement très modestes, a fait tout de suite appel au crédit public, par l'intermédiaire d'agents qui lui ont certainement pris de jolies commissions. Il manquera probablement à cette entreprise l'attention personnelle que Woolworth a portée à la sienne. De plus, Steel arrive après plusieurs autres, et à la veille d'une baisse prolongée des prix, qui rendra forcément ses achats plus difficiles et ses bénéfices plus aléatoires.

En principe, on a toujours tort de s'intéresser comme actionnaires aux entreprises industrielles et commerciales que l'on ne connaît pas, et à la direction ~~qui ne paraît~~ avoir aucune part effective.

*x des filles  
ou les  
pauvres*

*(dont on  
ne connaît  
pas person-  
nellement  
les admin-  
istrateurs)*

Je trouve dans votre lettre, sous pli spécial, un billet de \$2. Est-ce pour mon avis? Dans ce cas, vous voudrez bien me pardonner de vous le retourner. Nous ne comptons pas ces services. Si vous avez à l'avenir quelque argent à placer, nous serons heureux de vous indiquer gratuitement des placements sûrs à rendement de 6 à 7%.

Croyez à la respectueuse considération de

Votre très humble serviteur,

*pour* VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (limitée)

*Ch.* Archives de la Ville de Montréal

*v. p. s.*

Rév. P. Courbon.

27 sept. 1920

P.S. -

Remarquez le bien, je ne veux pas dire que la L.R. Steel Co. ne puisse être éventuellement une excellente affaire; je ne veux dire seulement qu'elle n'est pas de celles où un épargnant de moyens modestes devrait s'engager.

*aa*

OA/MB



Montréal, lundi 27-9-20.

A/M. Louis Dantin,  
homme de lettres.

J'ai mis hier de côté à votre intention, et je vous envoie aujourd'hui:

1<sup>o</sup> L'œuvre de Doucet, poète encore plus primitif que Blanche Lamontagne, malgré ses occasionnelles vaticinations de Montagnard, et que vous connaissez peut-être incomplètement. (V. ce qu'il est dit de lui dans l'Anthologie.)

2<sup>o</sup> Le deuxième livre de l'abbé Gréoux sur notre histoire: Demains de conquête — moins poétique que le précédent, le sujet s'y prêtant moins, mais peut-être encore mieux ordonné;

3<sup>o</sup> Deux volumes de Jean Charbonneau écrits à l'eau claire, mais où se manifeste un certain souci de propreté intellectuelle;

4<sup>o</sup> Trois plaquettes de Jules Tremblay, poète qui m'en veut énormément de ne pas attacher plus de prix à sa poésie philosophique;

5<sup>o</sup> Auteur de la maison, œuvre (déjà vieille de deux ans) d'une jeune fille de vingt ans qui n'a rien produit de remarquable depuis, forcée qu'elle est d'écrire à la brasse dans les journaux, mais que cette fois-là montra, à mon sens, un rare talent;

6<sup>o</sup> Un volume de causeries et conférences de notre commiss-voyageur le plus distingué, le R. P. Louis Lalande; — écrit à l'huile et bien poli. (Voir en particulier dans Bouches molles certaine phrase sur la langue française; essayer d'analyser cela.)

7<sup>o</sup> Ce que dit la jeunesse, recueil de conférences faites par des jeunes gens.

Reçu ce matin même votre article sur B. Lamontagne. Mme Huguenin m'ayant dit ces jours derniers qu'elle allait vous le demander tel quel, je le lui transmets. Je le trouve très, très bien.

Je note vos observations sur l'Anthologie. Quelques-unes sont justes, d'autres sont discutables. Par exemple, la place faite à Gaston Demontigny ne justifierait pas les réclimations des Messieurs Rien-du-peut laissés à la porte: le Noël du Pasteur est une chose délicieuse, quoique d'un sentiment religieux un peu malin, comme celui de Verlaque; nulle comme poésie, l'autre



pièce, au point de vue canadien, vaut par son rythme, car il est trop vrai que notre peuple, issu du pays par excellence de la chanson, ne sait pas chanter, même la romance. Par exemple encore, il peut vous sembler que de dire que seule une académie pourrait nous donner une anthologie judicieuse laisse intacts les éloges que vous faites à'ailleurs de notre choix, mais il me semble à moi que le plus grand nombre comprendra par là que notre choix ne vaut pas le diable: or, si j'admets que l'Anthologie ne vaut pas le diable, je soutiendrai toujours mordicus, du bec, des dents, des engles, de tous les moyens de défense dont la nature m'a gratifié, que les poètes en sont seuls responsables. A propos du choix des poètes, sur lequel le lecteur croira que nous avons lamentablement erré, on aurait pu, je crois, signaler que c'est nous qui révélons au public Louis Dantin poète, Michaud, Cinq-Mars, Ephrem Chouinard (celui-ci nullement dépourvu de mérite), Maillet, et dans une large mesure, Albert Dreux et Léveillé. Quant au nombre des primitifs, il est infiniment plus grand que vous ne croyez; un article du pointilleux Jules Tremblay, que je vous ferai tenir, vous renseignera là-dessus. J'ai passé votre article à Montpetit, mais sans commentaires, car, à la réflexion, il me paraissait qu'une défense passionnée d'un ouvrage de si peu de valeur serait un peu ridicule. Je suis sincère en insistant sur sa publication: votre collaboration sera précieuse à nos revues, surtout à celles qui ambitionnent réellement une bonne tenue intellectuelle.

Vous aurez donc désormais deux tribunes au lieu d'une: c'est à vous faire oublier les ennuyants malentendus des premiers temps. Je ne suis pas sûr que la Revue trimestrielle paie toute sa collaboration, mais je le crois. Je sais qu'elle paie ses articles scientifiques à raison de \$2 la page.

Permettez-moi, en terminant, de vous demander pardon si je vous ai blessé par ma franchise trop brutale. Je n'ai guère le temps d'arrondir mes phrases, je vous assure. Je vous écris ceci au galop, entre deux moitiés inégales d'une journée de quinze heures, et je commence ma semaine si fatigué (d'avoir la une partie de la nuit dans mon lit), qu'à certains moments j'en semelle debout.

Croyez, cher ami, au dévouement désintéressé  
de votre humble serviteur,

P.S. — Je joins à mon envoi de livres quelques numéros du Grapevillot et du Garnet de la Semaine qui datent déjà de quelques mois, mais qui sont encore d'une lecture bien captivante. Et y a là, sous une discipline sévère, une vie ardente et audacieuse, qui rassure sur l'avenir de l'intelligence française. Vous goûterez particulièrement, je crois, les articles de Galtier-Boissière, d'Alexandre Arnoux et de quelques autres.



9.321  
PENSIONNAT MONT-SAINT-LOUIS,  
111, RUE SHERBROOKE, EST

Montréal, Canada, le 28 sept. 1920

M. Olinar Asselin,  
En ville.

Monsieur - En réponse à votre  
honorée, je me rends avec plaisir  
à votre demande.

votre tout dévoué  
F. Adrien  
Cassier

9-322  
L'Autriche, 30 septembre.

Cher Olympe,

Puisque vous vous décidiez à publier l'article sur  
l'Anthologie, veuillez donc y ajouter en conclusion la phrase  
que j'inscris sur feuille séparée. Elle résumera tout l'es-  
prit de cette étude, qui autrement aurait l'air de finir  
sur un point divergent, et elle montrera à qui aurait  
pu se douter que mes critiques de détail laissent intacte la  
minute essentielle de l'oeuvre...

Il faudrait que j'eusse l'esprit bien étroit  
pour me blesser de vos ripostes sur les points où nous ne  
sommes pas d'accord. Vous avez, certes, autant de droits à  
vos idées que moi aux miennes, et je vous approuve de les  
défendre inquietus et hostis alors que vous les croyez justes. La  
seule chose que je vous demande, c'est de croire que je suis  
moi-même parfaitement convaincu et sincère...

Je ne sais comment vous amusez de votre nouvel  
envoi de livres, et je suis sûr que j'en aurai beaucoup de  
plaisir à les parcourir.

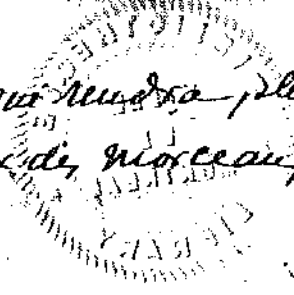
Mme Huguette m'avait déjà fait savoir que  
vous lui aviez adressé "Mme Lamontagne". Elle a dû en être  
surprise, car je lui avais écrit il y a peu de jours sans lui faire  
aucune mention de cet envoi. En tout cas, elle est toute disposée  
à publier l'article, soit avant, soit après l'étude à laquelle  
je travaille sur les "Poètes Haïtiens". -- Une ou deux fois, je le  
vois, vous avez fait la chose "meilleure et magnifique" -- Alors,  
je ne m'étonnerai plus à l'avenir de vous voir brûler vos vais-  
seaux, et ceux des autres, puisque c'est toujours en raison  
de votre belle franchise et de votre bon cœur...  
Je suis moi-même surmené et fatigué, et vous  
l'êtes bien à la hâte.

Lucien Duroy

Archives de la Ville de Montréal

T.S.V.P.

P.L. Y'ai touché à un autre petit changement que nous avons, plus  
clair le fait que je n'entends pas blâmer le choix de morceaux  
reproduits dans l'Anthologie.



L. Dubois